

LES SALLES du GARDON

36ème SALON D'ARTS PLASTIQUES et d'ARTISANAT

Le 25ème salon d'Arts Plastiques et d'Artisanat, ouvert à tous, aura lieu les 14 et 15 et 16 octobre 2022.

Si vous désirez participer, remplissez le bulletin d'inscription ci-dessous et faites le parvenir en Mairie avant le 8 Octobre.

Les oeuvres à exposer devront être apportées le jeudi 13 Octobre avant 16 heures, à la Salle Louis Aragon.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM et Prénom de l'exposant.....

Adresse.....

.....

N° de Téléphone : FixePortable.....

Section concourue.....

Date de naissance pour les jeunes de 8 à 16 ans.....

REGLEMENT

du 36ème SALON D'ARTS PLASTIQUES et d'ARTISANAT

Ce salon aura lieu dans la salle Louis Aragon du **Vendredi 14 au Dimanche 16 octobre 2022**

Le vernissage aura lieu le **Vendredi 14 octobre à 18h00.**

Les différents prix seront décernés par un Jury lors du vernissage.

Le salon est ouvert à tous, ainsi qu'aux enfants des écoles des Salles du Gardon.

Toutes les techniques sont admises :

- 1 - Section aquarelle, pastel, gouache, lavis, sanguine, encre de chine, fusain
- 2 - Section peinture à l'huile
- 3 - Section art et déco
- 4 - Section photographie
- 5 - Section enfants (groupe)
- 6 - Section enfants (individuel)

Les oeuvres à exposer devront être apportées le **Jedi 13 octobre de 10h à 12h et de 14h à 16h**, à la salle Louis Aragon. Celles-ci peuvent être signées, mais le nom, l'adresse de l'auteur, le titre, devront être inscrits en lettres majuscules au dos des oeuvres. La Municipalité en prendra le plus grand soin, mais n'encoura aucune responsabilité quant aux risques de disparition ou de détérioration.

Les exposants pourront procéder à la vente de leurs oeuvres pendant la durée du salon, mais ne pourront s'en séparer qu'à partir du Dimanche 16 octobre à partir de 18 heures. Pendant le salon, les loteries ou tombolas seront interdites.

Le salon sera ouvert du **Vendredi 14 au Dimanche 16 Octobre de 14 h à 18 h 30.**